



Mardi 28 janvier 2025

Sport pour tous et lutte contre les violences sexistes et sexuelles : Rouen signe le manifeste d'engagement !

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les violences sexuelles et sexistes mais également, dans celle du développement du sport, Rouen, labellisée Terre de jeux 2024 et Ville active et sportive, a signé, en partenariat avec le service départemental jeunesse, engagement et sports (SDJES) 76 et le comité départemental olympique et sportif (CDOS) 76, un manifeste d'engagement contre les violences sexistes et sexuelles faites dans le sport.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge notamment de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, Sarah VAUZELLE, Adjointe au Maire en charge du Sport, Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire en charge de la Tranquillité Publique et de la Lutte contre les violences faites aux femmes, Amèle MANSOURI, Adjointe au Maire en charge notamment de l'accès aux droits : « Depuis de nombreuses années, la ville de Rouen s'engage quotidiennement contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles et est particulièrement mobilisée à travers ses politiques publiques. Si nous en parlons régulièrement dans la sphère familiale, notamment au travers des violences conjugales, celles-ci touchent tous les pans de notre vie et tous les milieux, y compris dans le sport. Même si ces violences touchent majoritairement les femmes elles restent le combat de toutes et tous, et c'est la raison pour laquelle la Ville de Rouen a signé ce manifeste d'engagement pour accompagner les victimes. »

Pour le CDOS 76 : « Il est essentiel pour chaque association sportive de s'engager dans la prévention des violences sexistes et sexuelles, mais pour réussir il faut que l'éthique et les valeurs du sport représentent le socle de tout projet associatif. Le CDOS 76, en partenariat avec le SDJES 76, accompagnent les clubs sportifs de Rouen dans l'élaboration de leur projet associatif. Un seul objectif, ambitieux mais nécessaire : Bannir les propos et violences sexuelles racistes et sexistes, les inégalités de traitement et les discriminations du champ sportif.

La lutte contre les violences sexuelles et les discriminations dans le sport est une étape importante dans le déploiement du projet du CDOS 76, visant à combattre toute forme de violence. Nous travaillons sur ces deux périmètres, celui des violences et celui des discriminations, qui sont différents mais pas disjoints dans nos réflexions. C'est bien le « mieux vivre-ensemble » qui nous guide et les valeurs que le sport et ses acteurs peuvent déployer auprès de chacun : excellence, respect, amitié, bienveillance, humanisme.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

La signature du Manifeste d'engagement par la Ville de Rouen contribue à l'action conjointe du CDOS 76 et du SDJES 76, têtes de réseau du mouvement sportif. Les fédérations Nationales, par la mise en place de commissions de prévention des violences sexuelles, mettent en place une démarche vers les structures déconcentrées (Ligues, Comités, Clubs), qui vise à désigner un référent prévention des violences en leur sein. L'engagement de la Ville de Rouen apporte la légitimité de cet engagement commun, qui permettra, d'une voix commune, la réussite de notre démarche partagée. »

Ce manifeste s'inscrit dans un contexte de libération globale de la parole, notamment sur les violences sexuelles. Le monde sportif, avec de nombreuses révélations qui commencent à montrer l'ampleur du problème depuis le témoignage de la patineuse Sarah Abitbol en 2020, est lui aussi concerné. Les fédérations ont décidé d'agir. La ville de Rouen a déjà mené des actions dans ce sens notamment à l'occasion du 25 novembre 2024 (journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes) en sensibilisant les clubs sportifs autour d'un ciné-débat animé par l'association Le Colosse aux Pieds d'Argiles. Cette action avait rassemblé une centaine de personnes.

Concrètement, en signant ce manifeste, la Ville de Rouen s'engage à :

- . Désigner une personne chargée de ce sujet au sein de la collectivité, qui veille à la mise en place d'actions d'information, de prévention, de formation ;
- . Pour cette personne, suivre à minima 1 temps d'information et de sensibilisation par an (et au plus tard dans les six mois après la signature du manifeste) pour mieux comprendre ce phénomène afin d'agir, orienter, guider et signaler ;
- . Participer à une réunion annuelle de bilan des engagements réalisés, mise en place par le mouvement sportif et l'Etat ;
- . Relayer l'information au sein de la collectivité en interne auprès des élus, agents territoriaux ... et leur proposer des formations continues sur cette thématique ;
- . Relayer la politique régionale de prévention des violences sexistes et sexuelles dans le sport, et plus spécifiquement le manifeste d'engagement, auprès des associations du territoire et impulser la mise en place d'actions ;
- . Afficher le numéro 119 (Numéro enfance en danger) dans toutes les infrastructures sportives (affichage obligatoire dans tous les établissements recevant des mineurs) ;
- . S'assurer, lorsque la collectivité est employeuse, de la validité de la carte professionnelle des ETAPS, pour apporter son concours à la démarche d'honorabilité des encadrants.

Retrouvez les informations sur <https://crosnormandie.com/nos-actions/sport-politiques-publiques/lutte-contre-les-violences-sexuelles-et-sexistes/>